

Vol. 3, No. 1
Juin 2026

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



**Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(LARSOC)**

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 3, No. 1, 2026

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjè Kano

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyn Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue,

Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Cédric-Aurel MANZENZA: Le culte funéraire égyptien dans les réalités de la vie après la mort physique (2778-2263av. J.-C) »	14-29
Djézié Guénolé Charlot BENE BI : Les pratiques de salubrité dans les villes commerciales du Soudan occidental médiéval durant les échanges transsahariens (VIII^e -XVI^e siècle)	30-40
Konan Parfait N'GUESSAN : Le travail des femmes dans la ville de Paris au XIII^e siècle : entre volonté normative des pouvoirs publics et considérations genrées	41-59
Amon Guy Serge ATCHIE: Les femmes des sociétés littorales ouest-africaines dans le commerce transatlantique de 1445 à 1530	60-75
Ama Pélagie ABISSA, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : La place des minorités chrétiennes dans le sultanat ayyubide (1171-1250)	76-90
Mahamadi KOALA : Les Waala en pays nuni : origines, trajectoire migratoire et contribution à l'implantation musulmane (XVIII^e – XX^e siècle)	91-104
Yves Victor NGONO : Clio ou Sechat : À la recherche de la première muse de l'histoire dans l'Antiquité	105-117
Somolo Alain OKOUMAN : Esclavage et traite des esclaves dans l'empire du Ghana des origines au XIII^e siècle	118-135
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE : La mission diplomatique britannique au Brong Djaïman en 1889 à travers le témoignage de Richard Freeman	136-155
Mlan Kouakou Pierre ANZIAN : Rites funéraires Agni Moronou et foi chrétienne : interactions, tensions et processus d'inculturation	156-179
Anin Patricia-Claire N'CHO : Au-delà du tyran impie : une relecture de l'identité et de la légitimité de Sonni Ali dans l'empire Songha	180-194
Sabounouman KONÉ : ECG et ivoirisation : modernisation publique de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire (1970-1980)	195-213
Yao Dieudonné KOUASSI, Christian Michel LATH, Koffi Elysée KOUAKOU : Impact physico-environnementaux de l'extraction minière illégale dans la sous-préfecture de Grégbou (centre ouest ivoirien)	214-228
Jean Baptiste KOFFI : L'immigration africaine : entre normativité vitale et constructivisme socio-biologique	229-243
Aissata Kane-LO : Former aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial : enjeux pédagogiques et responsabilités professionnelles	244-263
Méfégbé MÉITÉ : L'écranisation globale et la désintégration de la société	264-276
Katcha HILI: Analyse des causes et des conséquences de l'émigration sur l'Afrique	277-289
Amani KOFFI : La morale dans l'Égypte ancienne : une analyse des maximes de Ptah-Hotep et d'Ani	290-307
Gnirgnamsoubi TOUMOUDAGOU : Profils et mobiles migratoires des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire au Bénin : entre stratégies d'adaptations et représentations sociales	308-326
Pougwendé Léandre GUIGMA, Mahounami Solange KPOGBEMABOU : Repenser la formation et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique noire francophone, à partir des langues, des cosmogonies et ontologies africaines	327-339

Nohan SIDIBE : De la difficile maîtrise des effectifs aux précaires conditions de vie et de travail des travailleurs africains en Côte d'Ivoire (1893-1920)	340-363
Baraou HALADOU SALE : Médecine traditionnelle nigérienne, praticiens, pathologies et diagnostic pendant la période coloniale (1900 à 1960)	364-380
Ibrahima SAWADOGO, Oumar LINGANI : Évaluation de la compétence des enseignants de français à l'analyse de la situation éducative	381-393
Pascal Iheanacho OHANMA : Pratiques et représentations du français chez les commerçants transfrontaliers du sud-ouest du Nigéria : étude de cas dans les marchés de Seme et d'Idiroko	394-409
Yacouba FOFANA, Tiéba YÉO, Pori DIABATÉ : La région de la Bagoué dans le grand commerce ouest-africain (XIX^e-XX^e siècles)	410-425
Grâce Fetana Zroh DEMAIN épse Diby : Le pague traditionnel Dan : Origine et valeur socioculturelle	426-440
Ousmanou BASSIROU : Automatisation des tâches administratives et gestion des lycées de l'arrondissement de Garoua II, Nord-Cameroun	441-451
Nonhoua Thomas SEKONGO, Attchoumounan Paulin OUATTARA : L'humanisme médical à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle (IA)	452-468
Sasso Sidonie Calice YAPI, Bienvenue TONOUMI : Perception de la contraception chez les adolescentes	469-482
Iwikotan Arnaud TCHEDE, Nestor LABIYI, Jules DETONDE : Traditions orales et approche archéologique de l'histoire des Oman Ola d'Ogomou (Moyen-Bénin)	483-494
Dago Thomas DADIE : Outillage et techniques culturelles en Grèce classique	495-510
Noaga BIRBA, Séverin BADO, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO : Forge traditionnelle chez les Lyela de Reo (Burkina Faso) : typologie et fonctions des forgerons	511-527
Victor NIKIÉMA, Ténihan TRAORÉ : Le patrimoine culturel matériel et les menaces dans la chefferie traditionnelle de Zorgho	528-543
Koffi Noé KONAN, Dja André Ouréga Junior GOKRA : Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire	544-557
Sidy NDOUR : L'archéologie du paysage : un essai théorique et méthodologique	558-583
Emmanuel BAYALA, Inoussa SALOGO : Caractéristiques rythmiques et mélodiques des musiques des lyèla de la Province du Sanguié (Région de Nando du Burkina Faso)	584-600
Mitanhantcha YEO : L'usage de la céramique dans la médecine traditionnelle à Gbêkêkro (Centre ivoirien)	601-613
Sinaly TRAORÉ : Entrepreneuriat informel et inclusion économique en Côte d'Ivoire	614-628
Issifou TARNAGDA : Les nasales en <i>bisa barka</i> (Première partie)	629-641
Koffi Saint-Marc AHOUSSOU, Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouadio Joseph KRA : L'industrie hôtelière au service de l'attractivité territoriale de la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)	642-652
Nanbidou DANDONOUGBO, Edoh Emmanuel BODJRO : Le sanctuaire Hebiesso, Sovi : un cadre de formation artisanale en pays Ouatchi (XVIII^e-XX^e siècle)	653-671

Winso Banfo Claude SOMÉ : Le Syndicat des chefs traditionnels de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : un cadre de défense des intérêts de la chefferie (1946-1960)	672-690
Aboubekr THIAM, Alassane DIOP : L'image comme langage pédagogique dans les jeux sérieux en contexte africain : enjeux de médiation et reconfiguration des modes de transmission des savoirs	691-713
Laouali ISSA SALIFOU, Abdou IDRISSE: Les écoles coraniques itinérantes au Niger : une sociohistoire de la mobilité éducative islamique (1900-2024)	714-735
Bouais KONE : Les réfugiés politiques guinéens en Côte d'Ivoire 1958 à 1984	736-750
Kubertezié Eric SOMDA : Milieu de travail et santé mentale au travail chez les enseignants du primaire et du secondaire public d'Abidjan	751-767
Noaga BIRBA, Brahim OUEDRAOGO : Étude comparative des assemblages céramiques des sites archéologiques de Niapa et de Sandogo dans la province du Kourwéogo.....	768-783
Jacquinet BAMBA BISSELE : Discours pontifical et gouvernance morale : lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale au Cameroun	784-796
Benjamin EYOUNGA : La valeur contemporaine de la philosophie rousseauiste de l'éducation : une éthique sociale et environnementale	797-822
DR Oumar OUATTARA: L'amélioration du système de passation des marchés publics, un moyen pour promouvoir la compétitivité des pme locales	823-841
Sidonie Youa LYADAN Epse KAMALAN: Negotiating Tradition: Women's Sociocultural and Linguistic Transformations in Ébrié Urban Communities of Abidjan	842-856
Oumarou ADAMOU IDE, Sani ALOU WAWA : Reinforcing Symbiosis Living in Nigerien Oral Poetry: A contribution of Malam Mamane Barka through <i>Amairam</i>	857-871
Yhattey Hervé Thierry AGUIE : Gestion des ressources forestières et exploitation minière à Yaouré de la période précoloniale au xx^e siècle	872-887
N'founoum Parfait Sidoine KOUAME : La continuité de la transhumance pastorale en Côte d'Ivoire (1968-2002) : entre échec des politiques d'intégration et stratégies de résilience des Peuls pasteurs du nord ivoirien	888-909
Guilga François de Paule YAMBRESSINGA : La problématique de l'enseignement de l'éducation civique au post-primaire et secondaire au Burkina-Faso de 1960 à 2024	910-932
BABAROU: Fulani and Hausa wedding practices in the working-class neighborhoods of in Garoua (Cameroon).....	933-946
Nadine Carole NGON : L'héritage africain dans les noms colombiens	947-962
Mamadou Vieux Lamine SANÉ: Université numérique et professionnalisation en Afrique francophone	963-981
Koffi Alain KOUASSI: Patronymes et préservation de l'identité culturelle d'un peuple : état des lieux en pays koulango (XVIII^e - XX^e siècle)	982-998
Salomé Michelle Rose EDIMA : La Femme bulu et la promotion de l'art culinaire patrimonial au Sud-Cameroun-face à l'essor des plats internationaux (1984-2025)	999-1019

Les nasales en *bisa barka* (Première partie)

Issifou TARNAGDA

Université Daniel OUEZZIN-COULIBALY, Burkina Faso
issifoutarnagda69@gmail.com

Résumé

Cette étude propose une analyse morphosyntaxique des nasales en *bisa barka*, langue mandé-sud parlée au Burkina Faso. Deux segments nasaux sont examinés : la bilabiale [m] et l'alvéolaire [n]. La bilabiale [m] se réalise phonétiquement comme [n] en contexte authentique, révélant une variation entre la notation orthographique et la réalisation orale. Elle marque à la fois le pronom personnel sujet et le pronom possessif, illustrant la tendance des langues mandées à employer une même racine pronominale pour plusieurs fonctions grammaticales. L'alvéolaire [n], quant à elle, fonctionne comme présentatif, introduisant et mettant en relief un syntagme nominal avec une valeur démonstrative ou emphatique. Les exemples montrent que les phrases à présentatif en *bisa barka* peuvent être affirmatives, négatives ou interrogatives, ce qui révèle une flexibilité syntaxique propre à cette langue. L'article met en évidence la plasticité morphophonologique et morphosyntaxique du *bisa barka*, où des morphèmes courts remplissent des fonctions syntaxiques complexes. Il souligne l'importance de la description linguistique rigoureuse pour la compréhension et la diffusion des langues africaines dans les débats scientifiques.

Mots-clés : Bisa barka, langues mandées, morphosyntaxe, nasales, présentatif.

Abstract

This study proposes a morphosyntactic analysis of nasals in Bisa Barka, a South Mande language spoken in Burkina Faso. Two nasal segments are examined: the bilabial [m] and the alveolar [n]. The bilabial [m] is phonetically realized as [n] in authentic contexts, revealing a variation between orthographic notation and oral realization. It marks both the personal subject pronoun and the possessive pronoun, illustrating the tendency of Mande languages to employ a single pronominal root for multiple grammatical functions. The alveolar [n], on the other hand, functions as a presentative, introducing and highlighting a nominal phrase with demonstrative or emphatic value. The examples show that presentative sentences in Bisa Barka can be affirmative, negative, or interrogative, which reveals a syntactic flexibility specific to this language. The article highlights the morphophonological and morphosyntactic plasticity of Bisa Barka, where short morphemes fulfill complex syntactic functions. It underscores the importance of rigorous linguistic description for the understanding and dissemination of African languages in scientific debates.

Keywords: Bisa Barka, Mande languages, morphosyntax, nasals, presentative.

Introduction

L'étude des nasales en *bisa barka* s'inscrit dans une démarche descriptive et comparative des langues mandées, et plus largement des langues négro-africaines. Le *bisa barka*, parlé au Burkina Faso et dans certaines zones frontalières, présente une richesse morphosyntaxique qui se manifeste notamment dans l'usage des consonnes nasales. Selon la Monographie de la Région du Centre-Est (2002 : 21) : « (...), plus de la moitié de la population (53,4 %) parle couramment le mooré, 34,4 % le bissa et 6,5 % le fulfulde ». Il faut constater l'existence des deux graphies *bisa* et *bissa* dans la littérature. Le monde universitaire adopte la graphie *bisa* au regard de l'œuvre pionnière du R. P. A. Prost (1950). N'empêche que quelques-uns, telle que Morris Pamela (2016) utilise la forme *bissa*.

P. Malgoubri (2001 : 300) reconnaît : « l'existence de quatre dialectes *bisa* : le *lebrî*, le *leere*, le *barkà* et le *gɔrminɛ* ». Un dialecte est la forme régionale, nettement distincte, d'une langue. L.-J. Calvet (2002 : 67) clarifie en écrivant que : « Du point de vue de la dialectologie et de la géographie linguistique, un dialecte est un sous-ensemble géographique de variétés linguistiques présentant certains traits propres qui le caractérisent parmi les autres éléments de la même langue ». Le dialecte *barkà* qui constitue le focus de notre article ; d'où le vocable *bisa barkà*, ou BB pour gagner en temps et en espace. Les nasales bilabiales [m] et alvéolaire [n] jouent un rôle central dans le système morphosyntaxique du BB. Et cela, en remplissant des fonctions grammaticales variées que sont : le pronom personnel sujet, le pronom possessif, le présentatif et la postposition. Cette polysémie morphosyntaxique illustre la tendance des langues mandées à employer des morphèmes courts et phonologiquement simples pour des fonctions syntaxiques complexes. Cela témoigne d'une économie morphologique remarquable.

L'analyse des exemples recueillis montre que la nasale bilabiale [m], transcrite sous la forme *mún*, se réalise phonétiquement comme [n] en situation authentique de langage, révélant une variation entre la notation orthographique et la réalisation orale. De son côté, la nasale alvéolaire [n] fonctionne comme présentatif, introduisant et mettant en relief un syntagme nominal, avec une valeur démonstrative ou emphatique. Elle s'articule avec les morphèmes de négation et d'interrogation, confirmant sa flexibilité morphosyntaxique et son rôle pragmatique de focalisation. La comparaison avec le français révèle des différences syntaxiques significatives. En français, la structure est présentatif + GN, tandis qu'en *bisa barkà*, l'ordre est GN + présentatif.

Cette inversion témoigne d'une spécificité syntaxique propre aux langues mandées et souligne l'importance de l'ordre des constituants dans la structuration du discours. L'étude s'appuie sur les travaux antérieurs de Tarnagda (2020, 2021, 2023), qui ont mis en évidence les mécanismes de la négation et de l'interrogation en BB, reposant sur des morphèmes discontinus et des morphèmes interrogatifs placés en fin d'énoncé. Ces observations enrichissent notre compréhension du rôle des nasales dans la dynamique énonciative et confirment leur statut de marqueurs morphosyntaxiques et pragmatiques. L'objectif de cet article est donc de proposer une analyse descriptive et théorique des nasales en *bisa barka*. C'est de mettre aussi en évidence leur polysémie morphosyntaxique, leur variation phonétique, et leur rôle pragmatique dans la structuration du discours.

Cette étude se veut une contribution à la valorisation des langues nationales et à la transmission de la mémoire linguistique. Elle vise également à susciter l'intérêt des linguistes internationaux pour le *bisa barka* et à enrichir la réflexion sur les stratégies morphosyntaxiques des langues à tradition orale. Celle-ci est structurée en trois sections. L'examen de la nasale bilabiale [m], suivie de celle de la nasale alvéolaire [n]. Mais ce travail commence par décliner son cadre théorique et sa démarche méthodologique.

1. Approche Théorique et méthodologique

1.1. Cadre théorique

Le cadre théorique de ce travail s'appuie sur les approches descriptives et typologiques développées dans l'étude des langues mandées et, plus largement, des langues négro-africaines. Les travaux de Prost (1950) sur le *bisa*, de Dumestre (2003) sur le *bambara*, ainsi que ceux de Creissels (2006, 2009, 2018) sur la syntaxe générale et les systèmes prédicatifs, constituent des références majeures. Ces recherches montrent que les langues mandées privilégient des morphèmes courts et phonologiquement simples pour exprimer des fonctions grammaticales complexes, ce qui correspond à une stratégie d'économie morphosyntaxique.

Dans ce cadre, les nasales [m] et [n] en *bisa barka* sont analysées comme des morphèmes grammaticaux polyvalents, capables d'assumer des fonctions pronominales, possessives, et présentatives. Leur étude s'inscrit dans une perspective de linguistique fonctionnelle et typologique, qui cherche à comprendre comment les langues structurent le discours à partir de ressources minimales. Elle mobilise également les notions de variation phonétique et de

polyvalence morphologique, afin d'expliquer la coexistence de plusieurs réalisations pour un même morphème. Ainsi, le cadre théorique repose sur une articulation de la description empirique des données authentiques du BB, permettant de mettre en évidence les spécificités et les convergences de ce système linguistique.

1.2. Approche méthodologique

Dans un premier temps, le corpus est constitué d'énoncés recueillis en contexte naturel de communication. Ce qui permet de saisir la réalisation phonétique effective des segments nasaux [m] et [n]. Cette collecte privilégie les interactions quotidiennes, les récits oraux et les dialogues spontanés, afin de garantir une représentativité des usages. Ensuite, chaque exemple est transcrit selon les règles de la linguistique descriptive, avec une segmentation morphème par morphème et des gloses interlinéaires conformes aux Leipzig Glossing Rules (Comrie et al., 2015). Cette étape assure une transparence analytique et facilite la comparaison avec d'autres langues mandées.

La méthodologie inclut également une analyse distributionnelle. Les occurrences de [m] et [n] sont examinées en fonction de leur position syntaxique (sujet, possession, présentatif) et de leur rôle pragmatique (focalisation, emphase, déixis). Une attention particulière est portée aux phénomènes de variation entre la notation orthographique et la réalisation phonétique, afin de mettre en évidence les processus d'assimilation et de neutralisation.

Enfin, la démarche méthodologique s'appuie sur une triangulation des sources. Ce sont des données empiriques, des travaux antérieurs (Tarnagda 2020, 2021, 2023 ; Prost 1950 ; Creissels 2006, 2018), et des analyses théoriques issues de la linguistique générale (Mounin 2006 ; Dubois et al. 2012). Cette triangulation vise la validité des observations et leur inscription dans un cadre scientifique rigoureux. L'ensemble de la méthodologie vise ainsi à articuler description fine des faits linguistiques et interprétation théorique, en tenant compte de la spécificité du BB comme langue à tradition orale et de son appartenance au groupe mandé-sud.

2. La nasale bilabiale [m] pour commencer

Deux concepts de la grammaire traditionnelle que sont : le pronom personnel sujet première personne du singulier (je, j', moi, me) et le pronom possessif première personne singulier ou pluriel (mon, ma, mes), s'expriment par *mún* en BB comme le montre l'abondante illustration ci-dessous.

- (01) a. *jí* *mún* *tú* : « Laisse-moi ! »
 INJ moi laisser
- b. *Mún* *lébà* *jé* : « Je ne veux pas »
 1SG ne pas vouloir
- c. *Mún* *hó* : « c'est pour moi »
 POSS chose
- d. *Mún* *húurú* : « mon cœur »
 POSS cœur
- e. *Mún* *mè* : « mon corps »
 POSS corps
- f. *Mún* *méηà* : « moi-même »
 POSS pronom réfléchi
- g. *Mún* *jè* : « je suis d'accord »
 1SG être d'accord
- h. *sída* *n* *mún* *tá* *hín* *áràa*
 vérité PRESEN 1SG AMG.INACC dire vous
 « C'est la vérité que je vous dis »
- i. *Mún* *zidaró* *n* : « Ce sont mes ancêtres »
 POSS ancêtres PRESEN

L'ensemble des neuf *mún* contenu dans cette première série d'exemple se réalise [n] en situation authentique de langage. Et cela qu'il s'agisse du pronom sujet ou du pronom possessif. Dans la littérature, il faut remarquer que ce segment nasal est représenté par [m] et non [n]. Ce fait est compréhensible, car il existe une nasale [n] qui tient lieu de présentatif (01) h. et (01) i. et de postposition comme nous le verrons plus loin dans ce travail.

Dans les exemples ((01) a. à (01) i., la nasale bilabiale [m] transcrite sous la forme *mún* occupe une fonction centrale dans le système pronominal du BB. Elle marque à la fois le pronom personnel sujet de première personne du singulier (1SG) et le pronom possessif. Ainsi, dans « *jí mún tú* » : « Laisse-moi ! », *mún* est interprété comme pronom sujet, tandis que dans « *mún húurú* » : « mon cœur », il fonctionne comme pronom possessif. La polysémie morphosyntaxique de cette unité illustre la tendance des langues mandées à employer une même racine pronominale pour plusieurs fonctions grammaticales, ce qui témoigne d'une économie morphologique.

Les exemples montrent également la capacité de *mún* à s'intégrer dans des structures négatives (« *mún lébà jé* » : « je ne veux pas » exemple (01) b. Des structures démonstratives («

sida n mún tá hin áràa » : « c'est la vérité que je vous dis ») exemple (01) h. Ou encore dans des structures emphatiques (« *mún ménéhà* » : « moi-même ») exemple (01) f.

En situation authentique de langage, cette unité se réalise phonétiquement sous la forme [n], ce qui révèle une variation entre la représentation orthographique [m] et la réalisation orale [n]. Ce phénomène peut être interprété comme une neutralisation phonétique entre nasales bilabiales et alvéolaires dans certains environnements prosodiques. La littérature privilégie la notation [m], mais l'usage oral confirme une tendance à l'assimilation vers [n], probablement sous l'influence du présentatif et de la postposition également marqués par [n]. Ces exemples illustrent donc la plasticité morphophonologique de la nasale bilabiale en BB, qui se déploie dans des fonctions syntaxiques variées (sujet, possession, emphase, négation), tout en révélant une instabilité graphique/phonétique significative pour la description linguistique.

3. La nasale alvéolaire [n] en *bisa barka*

Le foisonnement des termes linguistiques, surtout en linguistique négro-africaine nous oblige à clarifier notre entendement sur certains concepts avant de procéder à leur illustration dans les phénomènes où ces termes sont impliqués. Ceci étant, qu'appelle-t-on présentatif ?

G. Mounin (2006 : 269) répond que le présentatif est une « Construction qui met en relief une unité linguistique donnée, par un procédé spécifique ». Comme on le constate, cette définition est syntaxique. Selon J. Dubois et al. (2012 : 378) : « On appelle présentatifs les mots ou les expressions qui servent à désigner quelqu'un ou quelque chose pour le mettre en rapport avec la situation. La locution *c'est* est un présentatif dans *c'est Henri, c'est ici, c'est maintenant, etc.* ». La définition de J. Dubois et al. qui est morphologique, nous plonge au cœur de notre cadre théorique de la morphosyntaxe. En récapitulatif, un présentatif pour nous est une unité linguistique qui sert à mettre en exergue, ou à présenter, ou encore à mettre en relief une autre unité linguistique avec laquelle le présentatif entretient un rapport de contiguïté. Voici des illustrations à travers la série (2) a., b. et c. ci-dessous.

- (02) a. *Gílbí* *n* *tí* *bílàdà* *à* *gínbí* *míntó*
veuve PRESEN PRES pleurer son mari à cause de
« C'est la veuve-là qui pleure à cause de son mari »

La nasale alvéolaire [n] en *bisa barka* joue parfois le rôle de présentatif.

- (02) b. *Gérì* *lírí* *n* : « C'est une voix humaine »
humain voix PRESEN

Parlant d'un cri strident qui déchirait une nuit calme de village africain.

- (02) c. *Zɔɔnɔ* *n* « c'est du poisson »
 poissons PRESEN

Les exemples (2) a. à (2) c. mettent en évidence la nasale alvéolaire [n] en tant que présentatif. Dans « *Gilbí n tí bílàdà à gínbí mító* » : « C'est la veuve-là qui pleure à cause de son mari », la nasale [n] introduit et focalise le sujet, en l'occurrence la veuve. De même, dans « *Géri lírí n* » : « C'est une voix humaine », et « *Zɔɔnɔ n* » : « c'est du poisson », [n] fonctionne comme un marqueur de présentation et d'identification. Ce rôle est comparable à celui des copules ou des particules focalisantes dans d'autres langues mandées, mais il se distingue par sa nature strictement nasale. Le présentatif en bisa barka ne se limite pas à une simple équivalence copulative ; il opère comme un outil de mise en relief qui introduit une entité dans le discours, souvent avec une valeur démonstrative ou emphatique. La présence de [n] dans ces contextes montre que la langue privilégie une stratégie morphosyntaxique minimaliste ; une seule consonne nasale suffit à signaler la fonction de présentatif. Ce fait illustre la tendance des langues mandées à utiliser des morphèmes courts et phonologiquement simples pour des fonctions syntaxiques complexes.

En outre, l'usage du présentatif [n] dans des énoncés narratifs ou descriptifs (par exemple, le cri strident dans la nuit du village) souligne son rôle pragmatique : il attire l'attention de l'auditeur sur l'entité désignée. Ainsi, la nasale alvéolaire [n] en bisa barka constitue un marqueur de deixis discursive, permettant de lier la structure morphologique à la dynamique communicative. Ces exemples démontrent que le présentatif n'est pas seulement une catégorie grammaticale, mais aussi un instrument de structuration du discours et de focalisation pragmatique.

Par ailleurs, M. Riegel et al. (2011 : 757 et 759) remarque que : « L'ensemble présentatif + GN forme une phrase irréductible au modèle canonique. Cette structure est fréquemment employée à l'oral (...), car elle sert à désigner un référent dans la situation d'énonciation (...) ». Il est connu que, ce qui vient d'être signalée est relative à la langue française, mais n'empêche que l'observation soit très pertinente pour la langue à tradition orale qu'est le BB. Seulement, la formule : présentatif + GN du français, devient GN + présentatif en bisa, comme ceci apparaît dans les exemples (2) a. à (2) c. ci-dessus. L'ordre syntaxique des mots en français n'est pas le même qu'en BB.

Dissertant sur les phrases à présentatif, M. Riegel et al. (2011 : 759) constate qu'« Ils ne peuvent pas être niés dans un énoncé déclaratif (* Ne voilà personne), mais dans un énoncé interrogatif, ils ont un emploi négatif vieilli : Ne voilà-t-il pas qu'il revient ? ». Une manipulation syntaxique avec les trois exemples d'en haut donne ceci.

(03) a. *Gílbí* *n* *tí* *bílàdà* *à* *gínbí* *míntó*
 veuve PRESEN PRES pleurer son mari à cause de
 « C'est la veuve-là qui pleure à cause de son mari »

b. *Gílbí* *bée* *n* *tí* *bílàdà* *à* *gínbí*
 veuve NEG PRESEN PRES pleurer son mari

míntó *jé*
 à cause de NEG
 « Ce n'est pas la veuve qui pleure à cause de son mari »

c. *Gílbí* *n* *tí* *bílàdà* *à* *gínbí*
 veuve PRESEN PRES pleurer son mari

míntó *dàa*
 à cause de INTERR
 « Est-ce la veuve qui pleure à cause de son mari ? »

L'exemple (03) b. indique que les phrases à présentatif en BB peuvent être niées. Ces phrases une fois tournées à la forme négative ; les morphèmes de la négation du *bisa* bien connu de I. Tarnagda (2020 : 61) et I. Tarnagda (2023 : 10) font leur apparition. Ce sont généralement des morphèmes discontinus comme l'exprime la phrase suivante : « *L'expression de la négation est faite par le biais de morphèmes discontinus ou encore morphèmes disjoints. Par morphèmes*

discontinus, nous entendons un même et unique morphème qui se réalise en deux endroits différents de la phrase ».

Les exemples (03) a. à (03) c. illustrent la fonction morphosyntaxique de la nasale alvéolaire [n] en *bisa barka* lorsqu'elle est employée comme présentatif. Dans (3.a) « *Gilbí n tí bilàdà à gínbí mító* », la nasale [n] introduit le syntagme nominal « *Gilbí* » (la veuve) et le met en relief, ce qui correspond à une focalisation syntaxique. Le présentatif agit ici comme un marqueur de topicalisation, permettant de signaler au destinataire que l'élément introduit est central dans l'énoncé.

Dans (3.b), la structure est niée : « *Gilbí bée n tí bilàdà à gínbí mító jé* », où apparaissent les morphèmes discontinus de la négation (*bée... jé*). Contrairement au français où les phrases à présentatif sont réputées non niables (*Ne voilà personne), le *bisa barka* autorise la négation, ce qui révèle une flexibilité syntaxique propre aux langues mandées.

Enfin, dans (3.c), l'énoncé est transformé en interrogation : « *Gilbí n tí bilàdà à gínbí mító dàa* », où le morphème interrogatif « *dàa* » en fin de phrase marque l'interrogation totale. Cette structure montre que le présentatif peut être intégré dans des énoncés déclaratifs, négatifs ou interrogatifs, confirmant son rôle pivot dans la dynamique énonciative. Le commentaire qui suit les exemples souligne que les phrases à présentatif en BB peuvent être niées, contrairement au français, et qu'elles s'adaptent aux marques de négation et d'interrogation propres au *bisa*. Ainsi, la nasale [n] ne se limite pas à une fonction de présentation, mais s'inscrit dans un système morphosyntaxique où elle interagit avec les morphèmes de négation et d'interrogation, révélant la richesse et la plasticité du système pronominal et discursif du *bisa barka*.

- | | | | | | | |
|------|----|-----------------------------------|---------------------|--------------------|------------------------------|------------------|
| (04) | a. | Gérì
humain | lírì
voix | n
PRESEN | : « C'est une voix humaine » | |
| | b. | Gérì
humain | lírì
voix | bée
NEG | n
PRESEN | jé
NEG |
| | | « Ce n'est pas une voix humaine » | | | | |
| | c. | Gérì
humain | lírì
voix | n
PRESEN | náa
INTERR | |
| | | « Est-ce une voix humaine ? » | | | | |

Parlant d'un cri strident qui déchirait une nuit calme de village africain. Selon I. Tarnagda (2020 : 35) et I. Tarnagda et N. Soubeiga (2021 : 27-29), les marques de l'interrogation en BB sont entre autres : **dàa**, **gèè** et **náa**. C'est de ces trois morphèmes que nous venons de citer que

parlent I. Tarnagda et N. Soubeiga (2021 : 29), lorsqu'ils font le récapitulatif suivant : « *Ainsi l'interrogation totale dans la langue, nous a donné l'occasion d'illustrer trois marques d'interrogation. Et toutes ces trois marques, comme nous l'avons déjà noté, se placent généralement en fin de phrase* ».

Les trois exemples (04) a. à (04) c. prolongent l'analyse du présentatif [n] en contexte déclaratif, négatif et interrogatif. Dans (04) a. « *Gérì lírì n* », la nasale [n] fonctionne comme présentatif, introduisant et mettant en relief le syntagme nominal « voix humaine ». L'énoncé est une assertion simple, où [n] joue le rôle de copule minimale. Dans (04) b. la phrase est niée : « *Gérì lírì bée n jé* », où les morphèmes discontinus de la négation *bée... jé* encadrent le présentatif. Ce schéma confirme l'observation de Tarnagda (2020 : 61 ; 2023 : 10) selon laquelle la négation en BB s'exprime par des morphèmes disjoints, se réalisant en deux positions distinctes dans la phrase. Le présentatif [n] demeure, mais il est pris dans la structure négative, ce qui montre sa compatibilité avec les morphèmes de polarité. Enfin, dans (04) c. « *Gérì lírì n náa* », le morphème *náa* en fin de phrase marque l'interrogation totale. Tarnagda et Soubeiga (2021 : 27-29) rappellent que les morphèmes interrogatifs en BB *dàa*, *gèe*, *náa* se placent généralement en fin d'énoncé, ce qui est confirmé ici.

L'interaction entre [n] et *náa* illustre la capacité du présentatif à s'intégrer dans des structures interrogatives, renforçant son rôle pragmatique de focalisation. Ces exemples montrent que le présentatif [n] est une unité morphosyntaxique flexible, capable de fonctionner dans des énoncés affirmatifs, négatifs et interrogatifs. Cette plasticité témoigne de la richesse du système morphosyntaxique du bisa barka et de la tendance des langues mandées à employer des morphèmes courts pour des fonctions syntaxiques complexes.

- | | | | | |
|------|----|---|--------------------|---------------------------|
| (05) | a. | Zóonò
poissons | n
PRESEN | « C'est du poisson » |
| | b. | Zóonò
poissons
« Ce n'est pas du poisson » | bée
NEG | n jé
PRESEN NEG |
| | c. | Zóonò
poissons
« Est-ce du poisson ? » | n
PRESEN | dàa
INTERR |

La série des exemples (05) a. à (05) c. reprennent la structure présentative avec le syntagme *Zóonò* : « poisson ». Dans (05) a. *Zóonò n* ; la nasale [n] introduit et focalise le référent,

produisant une assertion simple : « C'est du poisson ». Le présentatif agit comme un marqueur de désignation directe, comparable à la locution française « c'est ».

Ces exemples montrent que le présentatif [n] est une unité morphosyntaxique flexible en BB, capable de fonctionner dans des énoncés affirmatifs, négatifs et interrogatifs. Il ne se réduit pas à une simple copule, mais agit comme un marqueur de mise en relief, tout en s'articulant avec les morphèmes de polarité et d'interrogation. Cette malléabilité témoigne de la richesse du système morphosyntaxique du bisa barka à employer des morphèmes courts pour des fonctions syntaxiques compliquées. En outre, l'usage du présentatif [n] dans des énoncés narratifs ou descriptifs souligne son rôle pragmatique ; il attire l'attention de l'auditeur sur l'entité désignée. Ainsi, la nasale alvéolaire [n] en BB constitue un marqueur de déixis discursive, permettant de lier la structure morphologique à la dynamique communicative. Ces exemples démontrent que le présentatif n'est pas seulement une catégorie grammaticale, mais aussi un instrument de structuration du discours et de focalisation pragmatique.

Conclusion

La présente étude sur les nasales bilabiales [m] et l'alvéolaire [n], met en lumière la complexité morphosyntaxique et pragmatique de cette langue mandé-sud. L'analyse des exemples a montré que ces deux segments nasaux ne sont pas de simples unités phonétiques, mais qu'ils constituent des morphèmes porteurs de fonctions grammaticales essentielles. La polysémie morphosyntaxique de *m̃n*, qui peut marquer à la fois le pronom personnel sujet et le pronom possessif, témoigne de l'économie morphologique propre au BB, où une même racine pronominale est exploitée pour plusieurs fonctions grammaticales.

De son côté, la nasale alvéolaire [n] joue un rôle pivot en tant que présentatif. Les exemples étudiés montrent qu'elle introduit et met en relief un syntagme nominal, avec une valeur démonstrative ou emphatique. Elle s'articule avec les morphèmes de négation et d'interrogation, confirmant sa flexibilité morphosyntaxique et son rôle pragmatique dans la structuration du discours. Contrairement au français, où les phrases à présentatif sont réputées non niables, le bisa barka autorise la négation des structures présentatives, ce qui révèle une spécificité syntaxique propre à cette langue. De même, l'intégration des morphèmes interrogatifs en fin d'énoncé *dàa*, *gèè*, *náa* montre que le présentatif [n] peut être combiné avec les marques de polarité et d'interrogation, renforçant son rôle de focalisation.

En conclusion, l'analyse des nasales en bisa barka contribue à la valorisation des langues nationales et à la transmission de la mémoire linguistique. Cette analyse montre que des unités apparemment simples comme les nasales peuvent jouer un rôle fondamental dans la structuration du discours. Cette étude ouvre des perspectives pour des recherches comparatives avec d'autres langues mandées et négro-africaines, et invite à approfondir l'exploration des interactions entre phonétique, morphosyntaxe et pragmatique dans les langues à tradition orale. Elle souligne enfin l'importance de la description linguistique rigoureuse pour la compréhension et la valorisation des langues africaines, et pour leur diffusion dans les débats scientifiques internationaux.

Références bibliographiques

- CALVET Louis-Jean, 2002, *Linguistique et colonialisme : Petit traité de glottophagie*, (1re éd. 1974), Paris, Éditions Payot.
- COMRIE, B. et al. (2015), The Leipzig Glossing Rules: Conventions for interlinear morpheme-by-morpheme glosses, Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology Société.
- CREISSEL Denis, 2009, *Le malinké de Kita, Un parler manding de l'ouest du Mali*, Cologne, Rüdiger Koppe Verlag.
- CREISSELS Denis, 2006a, *Syntaxe générale une introduction typologique I catégories et constructions*, Paris, Lavoisier.
- CREISSELS Denis, 2018, « La catégorie des verbes statifs dans le système morphosyntaxique du soninké », *Mandenkan*, 59, p.3-30.
- DUBOIS Jean et Ali, 1973, 2001, 2007, et 2012, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- DUMESTRE Gérard, 2003, *Grammaire fondamentale du bambara*, Paris, Editions Karthala.
- Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), 2002, *Monographie de La Région du Centre-Est, Résultats Cinquième Recensement Général de la Population et de l'habitation*, Ouagadougou.
- MALGOUBRI Pierre, 2001, « Esquisse dialectologique bisa », *cahiers du CERLESHS N° spécial actes du colloque interuniversitaire sur la coexistence des langues en Afrique de l'ouest*, p. 300-323.
- MOUNIN George, 2006, *Dictionnaire de la linguistique*, Quadrige, Presses Universitaires de France.
- PAMELA Morris, 2016, « Tone in the pronominal system in bisa barka », *MANDENKAN*, 56, p. 77-94.
- PROST R.P. André, 1950, *La Langue bisa : grammaire et dictionnaire*, centre IFAN Ouagadougou (Haute Volta).
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2011, 2014, *Grammaire méthodique du français*, quadriges manuels, linguistique nouvelle, Paris, PUF.

TARNAGDA Issifou, 2020, *Eléments de morphosyntaxe et de sémio syntaxe du bisa barka (parler de Soumagou)*, Thèse de Doctorat Unique en Sciences du Langage, Département de Linguistique, UFR/LAC, Université Joseph Ki-Zerbo.

TARNAGDA Issifou & SOUBEIGA Noëllie, 2021, « L'Interrogation en bisa barka », *Djiboul*, 001, pp.18-35.

TARNAGDA Issifou, 2023, « L'Expression de la négation en bisa barka », *Revue Ablodè*, Numéro 3, pp. 7-32.

Abréviations et gloses

ACC	Marque de l'accompli	POSS	Possessif
AGG	Agglutination	POSTP	Postposition
ALTER	Interrogation alternative	PRON	Pronom
AMG	Amalgame	PRES	Présent
CONN	Connecteur	PRESEN	Présentatif
COP	Copule	PL	Marque du pluriel
DEF	Définitude	REFL	Pronom réfléchi
DEM	Démonstratif	REL	Morphème relateur
FUT	Futur	SUB	Subordonnant
INJ	Marque de l'injonction	TAM	Marque de temps, aspect et mode
INACC	Inaccompli		
INTERR	Interrogatif		
MP	Marqueur prédicatif		
NEG	Morphème de négation		
ONO	Onomatopée		